



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63472>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **24-63472**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure-et-Loir

**Correspondant :** Pierre BEST, Directeur du Centre Hospitalier

**Adresse :** 8 rue Claude Bernard, 28630 Le Coudray

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0237303020

**Télécopieur :** 0237303117

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <http://www.ch-chartres.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://agysoft.marches-publics.info/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission de relevé de géomètre et géotechnique G0 et G1 dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation du Centre hospitalier de La Loupe

**Lieu d'exécution :** Centre Hospitalier de La Loupe Rue Edmond MORCHOISNE, 28240 LA LOUPE

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

2 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA 2024.031

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRB02 Lot 01 - mission de géomètre Lot 02 - mission géotechnique Options : OUI Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non Financement par fonds propres et privés La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

## Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- Lot(s) 01 - mission de géomètre mission de géomètre
- Lot(s) 02 - mission géotechnique mission géotechnique

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024